

Association des femmes  
autochtones du Canada

# Rapport annuel 2016

pour la  
42e Assemblée générale annuelle



Respectueusement soumis  
les 23 et 24 septembre 2016  
Gatineau, Québec





## Mots précédant tous les autres

Nous reconnaissons la responsabilité sacrée qui nous est confiée de servir les femmes autochtones à travers le pays.

Nous nous rassemblons pour offrir nos prières sacrées au Créateur pour nous acquitter de nos responsabilités de dirigeantes.

Nous reconnaissons le territoire traditionnel algonquin où se trouve notre bureau de travail. Nous reconnaissons que notre bureau principal est sur le territoire de la Confédération haudensaunee.

L'image utilisée partout dans le rapport annuel a été créée par Maxine Noel pour honorer les femmes autochtones disparues et assassinées. Tous les produits de la vente de cette image ont été donnés à l'AFAC à l'appui de notre travail visant à mettre fin à la violence envers les femmes autochtones. L'AFAC accuse réception de l'incroyable cadeau de Maxine et reconnaît son talent et nous intégrons cette responsabilité à notre travail.



## Table des matières

Vue d'ensemble	4
Mission	5
Objectifs	5
Vision	5
Message de la présidente	7
Conseil d'administration de l'Association des femmes autochtones du Canada (2015-2016)	9
Rapports des organisations provinciales et territoriales membres	10
<b>Bureau national</b>	
Rapport de la directrice générale (août 2015— mars 2016)	32
Rapport supplémentaire de l'équipe de gestion (avril 2016 — septembre 2016)	34
De Sœurs par l'esprit à l'enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées	37
Travaux clés à l'AFAC	
Sécurité et prévention de la violence – rapport annuel	38
Développement du marché du travail – Accord de partenariat stratégique – rapport annuel	42
Développement du marché du travail – Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) – rapport annuel	45
Projet Voies de l'équité – PEEC (Partenaires pour l'engagement et l'échange des connaissances)	48



## Vue d'ensemble

---

Constituée en personne morale en 1974, l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est l'un des cinq organismes autochtones nationaux officiellement reconnus; elle a pour but de représenter les femmes autochtones du Canada sur le plan national et de parler en leur nom.

L'AFAC est régie par un conseil d'administration formé de la présidente de l'AFAC, la présidente ou sa remplaçante désignée de chacune des associations provinciales et territoriales membres (APTMs), ainsi que quatre (4) aînées et quatre (4) jeunes qui représentent les quatre (4) points cardinaux.

L'AFAC est dirigée par une présidente élue pour un mandat de trois ans. La présidente est la porte-parole officielle de l'AFAC; elle a le pouvoir d'agir au nom du conseil d'administration.

Le bureau principal de l'AFAC est situé à Akwesasne et un bureau satellite est établi à Ottawa (Ontario). Il y a environ 12 employé-e-s à plein temps, y compris la directrice générale et trois gestionnaires principaux. Les dossiers clés de l'AFAC sont l'emploi et le travail, la santé, les droits de la personne et les affaires internationales, ainsi que l'environnement et toutes les formes de violence, plus particulièrement la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.



## Mission

---

Contribuer à habiliter les femmes en nous impliquant dans le développement et la modification de lois qui les concernent et en les associant à l'élaboration et la prestation de programmes faisant la promotion de l'égalité des chances pour les femmes autochtones.

## Objectifs

---

Les principes ou objectifs de l'Association des femmes autochtones du Canada sont les suivants :

- Être la voix nationale des femmes autochtones.
- Traiter les dossiers de manière à refléter l'évolution des besoins des femmes autochtones au Canada et promouvoir nos objectifs communs.
- Promouvoir l'égalité des chances pour les femmes autochtones dans les programmes et les activités.
- Servir de ressource à notre clientèle et aux communautés autochtones.
- Cultiver et enseigner les caractéristiques qui sont des aspects uniques de nos traditions culturelles et historiques.
- Aider les organisations de femmes autochtones, ainsi que les initiatives communautaires dans le développement de leurs projets locaux.
- Promouvoir les questions qui concernent les femmes autochtones.
- Promouvoir les femmes en situation de leadership.
- Établir des liens avec d'autres organisations autochtones qui ont les mêmes objectifs que nous.

## Vision

---

Nous avons une vision des communautés autochtones où tous les individus ont la possibilité de développer leurs talents pour atteindre leur plein potentiel. Nous voyons des communautés où tous peuvent avoir un mode de vie sain en maintenant l'équilibre entre les différents aspects de leur santé : physique, mentale et spirituelle. Nous voyons des communautés où nos enfants s'identifient à leur patrimoine et sont fiers de leur culture. Nous voyons des communautés qui cherchent à élargir leurs connaissances de ce qui les concerne, ainsi que leur relation à l'environnement et au territoire. Nous voyons des communautés où tous nos gens peuvent apprendre notre histoire et nos façons de faire traditionnelles, tout en atteignant un niveau élevé de scolarité dans la société en général.

Pour concrétiser cette vision, nous imaginons des familles solides qui éduquent leurs enfants de manière à ce qu'ils soient fiers de leurs origines et à l'aise dans un milieu à prédominance non autochtone. Nous imaginons des familles où tous les Autochtones acceptent et exercent leur responsabilité de contribuer à une communauté robuste.

Nous imaginons une communauté autochtone qui comprend et respecte la diversité et le caractère unique de toutes les nations autochtones : une communauté qui communique et qui travaille dans l'unité avec toutes les organisations autochtones pour maintenir la solidarité et accentuer la capacité



d'exercer nos droits ancestraux et nos droits issus de traités. Nous imaginons une communauté autochtone qui assume la responsabilité de sélectionner des dirigeants qui seront des modèles de comportement pour nos jeunes et les générations suivantes. Nous imaginons une communauté autochtone qui détermine comment nos ressources naturelles sont utilisées, tout en coexistant dans la collaboration avec une société libre de racisme et de discrimination.



## Message de la présidente

---

Quelle année que 2015-2016!! C'est une année qui trouvera sans doute sa place dans les livres d'histoire; avec un nouveau gouvernement libéral en place, l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, le soutien sans réserve de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, de nombreuses invitations à consulter l'Association des femmes autochtones du Canada, la retraite de notre directrice générale et bien plus encore. C'est un plaisir et un honneur d'avoir fait partie de cette évolution avec toutes nos associations provinciales et territoriales membres (APTM). Chi migwetch à vous toutes pour votre appui et vos encouragements.

Après l'assemblée générale annuelle 2015, les femmes de l'Association des femmes autochtones du Canada ont continué à promouvoir et à faire progresser les droits des femmes et des filles autochtones avec l'appui de nos alliés, autochtones et non autochtones. Nos voix ont été entendues, au pays et sur la scène internationale.

Le 19 octobre 2015, on a vu la lumière au bout du tunnel avec l'élection d'un nouveau gouvernement fédéral. Le gouvernement libéral a fait une priorité des questions qui concernent les Premières Nations, en particulier par l'annonce d'une enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Des années de prières et d'espoir recevaient enfin une réponse. Le nouveau gouvernement avait promis des fonds pour améliorer la vie des Autochtones à l'échelle du pays. Le gouvernement libéral nous a assuré qu'il y aura une relation de nation à nation avec les Autochtones au Canada, ce que l'AFAC n'a pas vu depuis des années.

Suivant l'annonce du gouvernement à propos de l'enquête nationale, l'AFAC a travaillé avec nos APTM pour obtenir de la base des opinions sur ce que devrait être l'enquête, qui devrait la mener, quelle devrait en être la durée et quelles sortes de réponses on en attend. Nous avons compilé cette information dans un rapport que nous avons présenté aux trois ministres chargées de la conception de l'enquête : ministre des Affaires autochtones (Carolyn Bennett), ministre de la Condition féminine (Patti Hajdu) et ministre de la Justice (Jody Wilson-Raybould). Elles ont même fait leur propre recherche en se rendant dans différentes régions du pays. Un symposium a eu lieu en janvier, à l'Université d'Ottawa, avec des spécialistes de différents pays qui ont mené des enquêtes similaires et les résultats ont été présentés au gouvernement. Une table ronde nationale avec les premiers ministres des provinces et des territoires, les dirigeants des autres organismes autochtones nationaux et des membres de familles autochtones éprouvées a eu lieu à Winnipeg, en février. La tenue de l'enquête a été officiellement annoncée le 3 août, au Musée canadien de l'histoire, où les cinq commissaires ont été présentées, ainsi que le cadre de référence de l'enquête. L'AFAC et ses alliés ont tenu une conférence de presse à la suite de cette annonce.







Cette année aussi, le Canada s'est engagé à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Quelle victoire pour tous les peuples autochtones, partout! Nous avons des droits qui sont égaux à ceux de TOUS les autres peuples et des droits qui sont différents. Nous méritons le respect en tant que peuple unique.

À titre de porte-parole officielle de l'AFAC, j'ai été invitée à de nombreuses interviews, à la radio, à la télévision et dans la presse écrite. On m'a demandé de participer à diverses tables rondes, à des conférences en qualité de conférencière d'honneur et à divers comités consultatifs.

En mars, la directrice générale de l'AFAC, Claudette Dumont-Smith, remettait sa démission. Les membres du conseil d'administration et du personnel étaient tristes de la voir partir. Nous apprécions le travail qu'elle a fait et nous lui souhaitons une bonne retraite. Nous avons embauché une remplaçante, mais peu de temps après la date de son entrée en fonction, elle s'est rendu compte qu'elle ne convenait pas à l'organisation et elle est retournée à la pratique du droit. Nous savons bien que c'est un poste exigeant. Pour la période intérimaire, nous avons Dan Peters comme directeur principal des opérations et Joan Riggs comme conseillère principale en matière de politiques. Le conseil d'administration a publié une deuxième demande de candidatures et prend le temps nécessaire pour choisir la bonne candidate.

L'enquête nationale a été à l'avant-scène, cette année, et a retenu beaucoup l'attention, mais ce n'est pas le seul sujet de préoccupation de l'AFAC. Nous sommes très conscientes des besoins en matière d'emploi et de développement des compétences, de santé et sécurité, d'éducation, de prévention de la violence, de l'environnement, du logement, de salubrité de l'eau potable, de prévention du suicide, etc. L'AFAC a des programmes et des stratégies dans ces domaines qui se poursuivent ou qui sont en voie d'élaboration dans le cadre de nos plans stratégiques.

Un gros migwetch aux gestionnaires et au personnel de notre bureau national. C'est grâce à leur dévouement, à leur travail acharné et à leur persévérance que nous arrivons à d'aussi bons résultats. Sans les membres du personnel à tous les niveaux, l'AFAC n'existerait pas ou ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Nous avons besoin de personnes bienveillantes, aimantes pour pouvoir relever les nombreux défis auxquels les femmes autochtones doivent faire face quotidiennement. Vous êtes super!

Finalement, nous devons veiller à ce que le gouvernement libéral tienne ses engagements et ses promesses, particulièrement le financement de divers programmes pour nos femmes et nos enfants. Nous continuerons à nous faire entendre au pays et à l'international en levant la voix pour défendre nos droits et réclamer l'égalité.

Nous continuerons de parler pour celles qui ne sont pas en mesure de le faire.

Nous continuerons à être vues comme égales aux autres organismes autochtones nationaux.

Nous continuerons à marcher la tête haute à cause de qui nous sommes – des femmes et des filles autochtones fortes!!

Dans l'unité,

Dawn Harvard, Ph. D.

Présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada



## Conseil d'administration de l'Association des femmes autochtones du Canada (2015-2016)

<b>Présidente Dawn Lavell-Harvard (2015)</b>				
<b>Province/Territoire</b>	<b>Présidente ou personne désignée de l'OPTM</b>		<b>Aînées (4)</b>	<b>Jeunes (4)</b>
Terre-Neuve/Labrador	Dorothy Wynne Catherine Halbot (juillet 2016)	Est	Marilyn Francis (Est) (2015)	Chenise Hache (Est) (2015)
Île du Prince-Édouard	Judy Clark (2010)			
Nouvelle-Écosse	Cheryl Maloney (2013)			
Nouveau-Brunswick	Theresa Hart Perley (2016)			
Québec	Viviane Michel (2013)	Sud	Elize Hartley (Sud) (2014)	Mariah Abotossaway (Sud) (2015)
Ontario	Jo-Anne Thibodeau Audette (2015)			
Manitoba	Bernadette Smith (2015)	Ouest	Judy Hughes (Ouest) (2015)	Nikki Fraser (Ouest) (2015)
Saskatchewan	Patricia Crowe (2016)			
Alberta	Ruth Kidder (2010)			
Colombie-Britannique	Francyne Joe (2015)			
Territoires du Nord-Ouest	Paulina Roche (2013)	Nord	Anne Modeste (Nord)	Siege vacant
Yukon	Doris Anderson (2015)			



## Rapports des organisations provinciales et territoriales membres

---

### British Columbia Native Women's Association

<i>Présidente :</i> <b>Francyne Joe</b>	Tél : 250.554.4556 poste 211 Télé: 250.554.4573  Adresse postale : 144 Briar Avenue Kamloops, BC V2B 1C1
--	---

### Rapport de la région de la Colombie-Britannique



En mai 2016, l'Association des femmes autochtones de la Colombie-Britannique a tenu ses élections et son assemblée générale annuelle à Kamloops (Colombie-Britannique). Les nouvelles élues au conseil d'administration sont : Francyne Joe, présidente; Sara Joseph, vice-présidente, Gayle Frank-Bob, secrétaire; Stacie Coutlee, trésorière; Roberta Moses, aînée; Nikki Fraser, jeune; ainsi que Deborah Canada et Nadine Spence.

Anna Thomas, coordonnatrice du programme de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA), a travaillé avec le nouveau conseil d'administration pour assurer le fonctionnement harmonieux du programme de la SFCEA et veiller à ce que l'Association des femmes autochtones de la Colombie-Britannique finance un aussi grand nombre de clientes que possible – elle fait un travail exceptionnel pour l'Association et les femmes qui utilisent le programme!

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le conseil d'administration a été très occupé par le côté administratif du fonctionnement d'une organisation sans but lucratif et sa participation à divers événements dans la province. Comme beaucoup d'autres APTM, nous avons un personnel limité et un budget opérationnel limité; le conseil d'administration est à 100 % bénévole. Nous travaillons pour obtenir d'autres fonds de la province et du secteur privé et nous espérons y arriver plus tard au cours de l'année.

Comme toujours, les partenariats sont un instrument clé lorsqu'on tente de travailler à la réalisation de différents projets. La Colombie-Britannique compte un certain nombre d'organisations autochtones et même si beaucoup d'entre elles sont situées à Vancouver, qui est à environ quatre heures de Kamloops, il y en a quelques autres qui sont à deux heures de route ou moins. Les membres de notre conseil d'administration sont de diverses origines et font partie de différents réseaux; nous mettons cette situation à profit quand nous voulons publiciser des événements.

Le conseil d'administration précédent avait mis en œuvre deux événements clés : un tournoi de golf de la Journée nationale des autochtones pour la collecte de fonds et un gala de femmes de mérite. Nous continuerons d'organiser ces événements, mais nous prévoyons aussi en ajouter d'autres, de moindre



envergure, qui contribueront à sensibiliser les communautés aux questions qui concernent les femmes autochtones; nous voulons inclure aussi des ateliers qui favorisent le développement personnel qui nous autonomise. Nous avons aussi intégré un événement du Ruban rouge et formé un partenariat avec l'université locale pour l'organisation d'un événement de la Robe rouge, cette année.

Parmi les événements à venir, il y a surtout l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, à laquelle notre conseil d'administration et nos membres doivent participer, mais nous comprenons aussi qu'il y a des problèmes en matière d'éducation, d'emploi, de violence envers les femmes autochtones, des droits de la personne, de la santé, du logement et d'autres sujets encore qu'on ne peut pas négliger.

Nous envisageons avec optimisme l'année qui vient et l'occasion de travailler ensemble, avec les autres APTM et l'AFAC, pour réaliser des projets en 2016-2017!

Kukstemc!

Francyne Joe, présidente, BCNWA

## **The Native Women's Association of the North West Territories**

[Association des femmes autochtones des Territoires du Nord-Ouest]

<b>Présidente :</b> <b>Paulina Roche</b>	Tél : 867.873.5509 Télé : 867.873.3152 Sans frais : 1.866.459.1114 Web: <a href="http://www.nativewomensnwt.com">www.nativewomensnwt.com</a>  Adresse postale : 4902 50 Ave Yellowknife, NT X1A 3R7
---	---

### **Rapport de la région des Territoires du Nord-Ouest**

L'année a été très occupée pour la Native Women's Association of the NWT (NWA – NWT). L'Association a travaillé à de nombreux projets; dans ce rapport, nous exposons les grandes lignes de trois de ces projets, qui se rapportent à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. La NWA – NWT poursuit son travail de formation de partenariats avec diverses organisations gouvernementales et autres, tout en augmentant les services et les soutiens offerts aux femmes autochtones dans nos régions et communautés respectives.

### **Définition du mandat de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées**



La réunion de mobilisation a eu lieu sur deux jours, le premier étant consacré à la préparation. Avant le début de la réunion, les membres des familles éprouvées et les êtres chers des femmes et des filles disparues ou assassinées ont participé à une séance d'orientation, et un cercle de partage a été organisé pour associer les histoires personnelles liées à la violence et au chagrin qu'ils ont ressenti par suite de la disparition ou du meurtre de leurs êtres chers. Il a été question des effets de la violence sur les familles et les communautés et on a parlé de ce que pourrait être le cheminement vers la guérison.

Le deuxième jour a été consacré à la manière dont l'enquête devrait être organisée. La journée a commencé et s'est terminée par des cérémonies traditionnelles, y compris des explications sur la signification de ces cérémonies pour les invités qui étaient présents. On a joué du tambour et plusieurs personnes ont pris la parole. L'assistance a reconnu et honoré les femmes et les filles assassinées et celles qui manquent encore à l'appel. Nous avons offert des prières pour les personnes touchées par ces tragédies.

La ministre des Affaires autochtones et du Nord et sa secrétaire parlementaire ont entendu des témoignages à propos des effets de cette violence sur les familles des victimes et leurs communautés. Des participants à la séance de Yellowknife ont mentionné l'importance de veiller à ce que les familles participent au processus entier de définition des paramètres de l'enquête.

### **Qui était présent?**

Une centaine de personnes, survivantes, membres de familles éprouvées et êtres chers de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées, de toutes les régions des Territoires du Nord-Ouest, ont assisté à la réunion de définition du mandat de l'enquête. Le personnel de l'Association des femmes autochtones des Territoires du Nord-Ouest et des services aux victimes de Yellowknife y étaient aussi, ainsi que :

- l'honorable Carolyn Bennett, ministre des Affaires autochtones et du Nord
- Yvonne Jones, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires autochtones et du Nord
- Michael McLeod, député fédéral représentant la circonscription des Territoires du Nord-Ouest

Des fonctionnaires d'Affaires autochtones et du Nord étaient présents toute la journée. Il y avait des aînés et des travailleurs de soutien en santé mentale pour assurer un environnement sécuritaire et un cadre de soutien pour la discussion.

### **Leadership et participation**

Deux questions ont été posées d'abord; on voulait savoir qui devait diriger l'enquête et qui devait y participer. Voici certaines des opinions exprimées à ce sujet :

- Un comité auquel siègeraient des représentants régionaux, particulièrement pour les régions du Nord
- Un rôle de leadership et une voix forte assignés aux Autochtones
- Représentation adéquate de la diversité des peuples et des communautés autochtones
- Donner un rôle clé à une femme autochtone éduquée ayant une expérience adéquate, sur les plans professionnel et personnel
- Quelqu'un qui a de l'expérience vécue relativement au meurtre ou à la disparition d'un être cher



- Capacité à intégrer le savoir autochtone
- Indépendance du gouvernement et des organisations politiques, mais soutien de l'un et des autres
- Affaires autochtones et du Nord comme ministère fédéral principal responsable du déroulement de l'enquête
- Communications ouvertes pour que l'information pertinente soit partagée avec les autorités concernées
- Représentation des familles, y compris la création d'un comité de parents
- Représentation des services de première ligne

Les participants ont défini les questions clés que l'enquête doit aborder pour produire des recommandations de mesures spécifiques.

- Les services de police, prendre en considération les aspects positifs du travail de la police et les éléments qui pourraient être améliorés.
- Une attention particulière est requise pour les questions relatives à la communication et aux relations entre les services de police et les communautés.
- La santé mentale et les toxicomanies, particulièrement le caractère adéquat des traitements.
- Problèmes liés au financement adéquat de programmes et services de counseling appropriés.
- Pauvreté et itinérance.
- Inclusion de différentes méthodes d'enquête pour refléter la complexité des questions qui sous-tendent la violence
- Disponibilité de services de counseling pour les gens qui sont portés à la violence, ainsi que pour les victimes et les familles des victimes
- Différences régionales et réalités géographiques particulières des communautés éloignées et des communautés du Nord au Canada
- Le système de protection des enfants
- Le sexisme systémique et le manque de femmes dans les services de police
- Le racisme (y compris le racisme systémique), l'ignorance culturelle et la discrimination dans l'accès aux services

En plus de discuter des questions énumérées dans le guide de discussion, les participants étaient invités à exprimer et à commenter d'autres points de vue à propos de la définition des paramètres de l'enquête.

- La commission d'enquête devrait permettre aux familles et aux êtres chers de tourner la page jusqu'à un certain point. Cela voudrait dire poursuivre ou reprendre les enquêtes dans les cas non résolus de disparition ou de meurtre de femmes et de filles autochtones dans le cadre d'audiences privées fermées.
- Veiller à ce que les familles et les êtres chers puissent avoir accès à de l'information sur les cas qui les concernent.
- La Commission d'enquête devrait envisager la possibilité d'établir un bureau dans le Nord pour mieux représenter ces régions et refléter leur contribution.
- La Commission doit établir des centres régionaux où des données pourraient être rassemblées, interprétées et conservées.
- Les parties responsables devraient être tenues au courant et agir maintenant, plutôt que d'attendre qu'un rapport final ait été rédigé.



L'enquête devrait aborder les problèmes liés à des lois, y compris la *Loi sur les Indiens*.

#### **Association des femmes autochtones du Canada**

#### **« Speak your mind about the Inquiry » [Exprimez votre opinion au sujet de l'enquête], résumé de la consultation des Territoires du Nord-Ouest**

**Le 22 mars 2016**

Vingt-deux (22) femmes des Premières Nations, Inuites et Métisses ont participé au rassemblement qui avait pour but la définition des paramètres de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, marrainé par l'AFAC pour prendre connaissance de diverses opinions à ce sujet. Parmi celles qui ont participé à la réunion du 22 mars 2016, à Yellowknife, il y avait neuf membres de Premières Nations, sept Inuites et cinq Métisses. Deux des participantes étaient des membres de familles directement touchées par cette tragédie nationale.

L'AFAC a présenté de l'information de base et des questions de suivi et les participantes ont été invitées à y répondre et en discuter. La réunion était facilitée et les réponses étaient documentées sur un tableau papier et consignées par une preneuse de notes. Beaucoup de participants étaient préoccupés par la durée limitée du calendrier de la consultation. Ils ont exprimé de l'inquiétude également au sujet de la formulation de l'information et des questions présentées au début, ainsi que des hypothèses sous-jacentes. Malgré tout, les participants ont pu examiner les documents au complet et faire des recommandations pour la suite à donner par l'AFAC.

Les participants s'attendaient à ce que l'enquête soit dirigée par un comité de femmes des Premières Nations, d'Inuites et de Métisses et à ce qu'elle soit d'envergure nationale pour traiter des questions qui relèvent de compétences multiples. Ils ont recommandé que la Commission établisse un conseil consultatif formé de membres de familles éprouvées et de femmes autochtones qui peuvent faire des observations pertinentes en ce qui concerne les facteurs qui contribuent à la situation. Les participants ont dit que l'enquête devrait avoir pour mandat d'examiner les problèmes systémiques et de résoudre les cas individuels mis de l'avant par les familles, quel qu'en soit l'état d'avancements. Elle devrait également pouvoir obliger les dirigeants, les gouvernements et autres autorités, y compris la police, à rendre des comptes et définir des mesures à prendre pour prévenir la mort et la disparition des femmes autochtones à l'avenir. La guérison et la justice peuvent être des résultats de l'enquête, mais non son mandat. Les participants ont conclu qu'il ne conviendrait pas que quiconque autre que des membres de familles de femmes et de filles tuées ou portées disparues déterminent en quoi consisterait la justice et la guérison.

Les participants ont déclaré que tous les gouvernements avaient manqué à l'obligation de mettre en œuvre les recommandations d'enquêtes passées et qu'on ne peut pas leur faire confiance pour le suivi de l'enquête sur les femmes et les filles disparues et assassinées. Ils ont recommandé que l'enquête se distingue des enquêtes passées pour deux raisons : a) pour que l'enquête ne passe pas d'une priorité à l'autre ou qu'elle se disperse en voulant d'aborder trop de différents sujets, et b) pour que les gouvernements n'adoptent pas une stratégie de réussite rapide en soutenant que des changements systémiques avaient déjà eu lieu et que leur travail est terminé. Les participants voulaient aussi que l'enquête porte sur toutes les pistes, sans égard au potentiel pour les témoins de mener un combat par avocats interposés.



Les participants ont recommandé que des ressources financières et des services de counseling soient mis de côté immédiatement pour les enfants des femmes autochtones disparues et assassinées et que ces ressources et ces services soient mis à la disposition des membres des familles éprouvées et des femmes autochtones, qu'elles choisissent ou non de participer au processus de l'enquête. Ils ont conclu que la réinstitution de la Fondation autochtone de guérison, qui a été démantelée, détournerait trop de ressources pour la reconstruction de son infrastructure; ils ont recommandé plutôt que des options existantes sur le terrain, comme l'AFAC, soient prises en considération en tant que mécanisme de prestation de services de counseling et de soutien.

Les participants ont recommandé que l'expérience de la violence et de la violence sexuelle envers les femmes et les filles autochtones soient documentées et qu'on détermine les sources de cette violence (la famille, l'État, un étranger, etc.). Ils recommandent aussi que l'enquête ait une « loge de droit » qui permettrait de discuter du droit et du savoir autochtones, comme moyen d'éclairer le processus et les procédures de l'enquête et aussi pour développer des approches et des outils analytiques liés au droit autochtone, avec lesquels aborder les questions de violence et de violence sexuelle envers les femmes et les filles autochtones. Finalement, les participants ont déterminé un certain nombre de sujets à étudier, par exemple les répercussions du système de protection des enfants, la situation socioéconomique des femmes autochtones, les pratiques d'enquête policière, etc.

### **Cœurs brodés**





Le mouvement des cœurs brodés honore la vie des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées dans les Territoires du Nord-Ouest et reconnaît le deuil continu de leurs familles et leurs amis.

Le mouvement des cœurs brodés rend hommage à toutes les femmes, sœurs, mères, filles, cousines, tantes, grands-mères, amies et épouses, dont la vie sur terre a été injustement écourtée. Il rappelle également que les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées sont aimées et qu'elles ne sont pas oubliées. Le mouvement offre une occasion aux communautés du Nord de s'unir dans la recherche de solutions pour réduire la violence et faire une différence dans la vie des femmes et des filles autochtones.

Tout le monde dans les Territoires du Nord-Ouest est invité à broder des cœurs de 2 pouces carrés qui seront assemblés pour former une tapisserie, laquelle sera exposée dans les locaux de l'Association des femmes autochtones des Territoires du Nord-Ouest et dans les locaux des audiences de l'enquête nationale et d'événements connexes.

Dans le respect,  
Paulina Roche, présidente  
Native Women's Association of the NWT

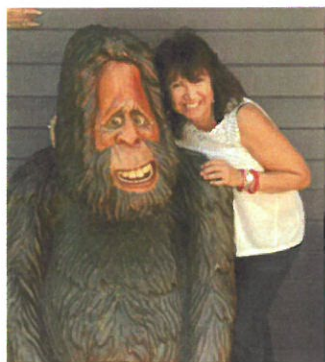
### Yukon Aboriginal Women's Council [Conseil des femmes autochtones du Yukon]

<i>Présidente :</i> <b>Doris Anderson</b>	Tél. : 867-667-6162 Télec. : 867-668-7539  Adresse postale : 102 — 307 Jarvis Street Whitehorse, YT Y1A 2H3
--	--

#### Rapport de la région du Yukon

Bonjour!

Je m'appelle Doris Anderson et je suis la présidente du Conseil des femmes autochtones du Yukon. J'ai été élue par mes pairs en janvier 2016. Avant de devenir présidente, j'ai servi le Conseil des femmes autochtones du Yukon en tant que vice-présidente; j'ai donc pu voir notre travail et l'incidence d'un nouveau gouvernement.



Je m'implique dans l'organisation des femmes autochtones depuis le début des années 1980. Au début, c'était pour la lutte des femmes autochtones qui voulaient récupérer les droits liés au statut d'Indien inscrit qui leur avaient été enlevés. J'ai été très impressionnée par les aînées de l'époque, comme Mary Two Axe Early et Sandra Lovelace... et tant de femmes extraordinaires du Yukon.

Au cours de la dernière année, j'ai participé au mouvement des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, qui a entraîné récemment le lancement de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées réclamée par les familles de ces femmes. Cette action comprenait une Table ronde du Yukon qui a précédé la Table ronde nationale. Finalement, ce que les familles demandaient à ces Tables rondes a conduit à l'enquête.

### **Alberta Aboriginal Women's Society**

<b>Présidente :</b> <b>Ruth Kidder</b>	Tél : 780.624.3416 Télec : 780.624.3409 Sans frais : 1.877.622.3416  Adresse postale : Box 5168 Peace River, AB T8S 1R8
---	--

### **Rapport de la région de l'Alberta**

Tansi nos sœurs, grands-mères, jeunes, aînées, ainsi que les déléguées des quatre points cardinaux. Nous vous saluons et vous offrons les bons vœux de la Société des femmes autochtones de l'Alberta, son conseil d'administration et ses membres de toute l'Alberta.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à toutes les APTM à l'assemblée générale annuelle de l'Association des femmes autochtones du Canada.



Nous sommes heureuses d'être ici parce que, dans le monde spirituel, nos grands-mères ont conservé précieusement l'immensité du territoire pour nous rassembler dans l'unité afin de partager nos expériences et explorer de nouveaux chemins dans le but de réaliser un destin commun. En tant que sœurs, nous sommes les premières éducatrices de l'humanité; travaillons ensemble en tant que dirigeantes, familles et communautés comme si nous ne faisons qu'une pour mieux atteindre un but commun.



Nous apprécions la chance que nous avons en tant que femmes, chacune dans sa communauté, d'améliorer les possibilités de formation pour toutes nos femmes autochtones. Chacune d'entre nous qui sommes rassemblées ici comprend que l'éducation est la clé d'un avenir fructueux dans nos communautés, pour les nôtres et leurs familles. La majorité de nos femmes ont besoin de préparation pour affronter la concurrence dans l'économie du savoir, qui exige de plus en plus de compétences.

Le besoin d'un programme comme celui de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) indique clairement que l'emploi est fondamental pour nos femmes. Nous croyons qu'il faut nous battre pour garder ce programme en vie, pour améliorer et enrichir la vie de ces femmes qui sont prêtes à travailler avec autant d'ardeur qu'il faut pour offrir l'espoir à leurs familles et enrichir leurs communautés en développant leurs compétences. C'est également un moyen d'encourager les autres membres de nos communautés qui, autrement, ne verraient l'avenir que dépourvu d'espoir. Les nôtres ont conscience du besoin. Cet espoir est nécessaire, car sans espoir, ils renonceraient par manque de financement et d'orientation. La Société des femmes autochtones de l'Alberta est heureuse d'être le mécanisme qui aide ces femmes à atteindre leurs objectifs et à réussir.

La Société des femmes autochtones de l'Alberta est fière de faire partie de l'Association des femmes autochtones du Canada. Cette appartenance unit toutes nos provinces et nous aide à faire en sorte que les femmes autochtones de notre pays soient plus fortes et unies et qu'elles soient le moteur de changement dont nous avons tant besoin.

Au cours de cette dernière année, nous avons été occupées surtout par les questions de pipelines. Nous avons participé activement au projet hydroélectrique Amisk, qui propose l'érection d'une centrale de 330 mégawatts sur la rivière de la Paix, dans le Nord de l'Alberta. J'ai participé en tant qu'aînée aux consultations concernant les effets de projet sur le territoire traditionnel qui sera touché.

Clear Stream est une entreprise de pétrole et de gaz des États-Unis qui est entrée au Canada. Elle s'occupe de nettoyage de déversements et de transport de pétrole. Nous avons encore affaire à eux et nous participons à des réunions aussi pour nous assurer que le territoire traditionnel sera protégé.



Nous avons également collaboré étroitement avec Native Counselling Services [Services de counseling autochtones de l'Alberta] pour offrir notre aide, étant donné que nous faisons souvent affaire avec des femmes qui ont besoin de formation pour améliorer leur vie et celle de leurs familles.

Nous participons aussi à plusieurs autres projets, comme ceux de Trans Canada et Shell. À la lumière de notre économie, nous avons mis l'accent sur la grande industrie, qui continue d'avancer.

Dans l'unité autochtone,  
Ruth Kidder  
Présidente

### Saskatchewan Aboriginal Women's Circle Corporation

<b>Présidente :</b> <b>Judy Hughes</b>	Tél .306-783-1228 Télec : 306-783-1771  East Broadway Business Centre 89 Broadway Street East Yorkton S3N 0L1  Adresse postale : Box 1174 Yorkton Saskatchewan S3N 2X3
---	---

### Rapport de la région de la Saskatchewan



Tanshi, allô déléguées de l'AFAC. Nous sommes heureuses de présenter quelques points saillants de notre rapport annuel pour l'année financière du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016.

La Saskatchewan Aboriginal Women's Circle Corporation (SAWCC) [Société du Cercle des femmes autochtones de la Saskatchewan] est une organisation sans but lucratif qui célèbre douze (12) ans au service des familles en Saskatchewan.

Notre affiliation à l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) à titre d'association provinciale-territoriale membre (APTMM) fournit à la SAWCC un véhicule pour exprimer les voix des femmes autochtones de la Saskatchewan relativement à des politiques gouvernementales internationales, fédérales et autochtones et des initiatives de programmes. La Société du Cercle des femmes autochtones de la Saskatchewan tient un rôle de chef de file pour répondre à des questions qui préoccupent et intéressent les femmes autochtones, leurs familles et leur environnement en matière d'éducation, d'emploi, de possibilités de développement économique, de promotion des intérêts, de recherche et de partage des ressources.



Nous avons réalisé de grandes initiatives, notamment : 1) financement d'études et de formation, 2) programmes visant une plus grande sécurité et la réduction du crime, 3) programmes et services de guérison et de soutien et 4) acquisition de compétences de base et formation à l'emploi. De plus, nous avons fait des présentations et donné des ateliers sur les relations entre Autochtones et non-Autochtones dans un but de responsabilité économique et sociale.

Nous continuons de nous associer à de nombreuses initiatives et stratégies d'une forme ou d'une autre – soit à titre de membres de comités, membres de communautés, consultantes, techniciennes ou participantes. Notre bureau apporte de l'aide en réponse à plus de **600 demandes**, allant du soutien individuel et familial au financement d'études et de projets sur la violence familiale, les agressions sexuelles et la mobilisation communautaire. Les demandes les plus nombreuses portaient sur la présentation et l'information sur des questions de violence envers les femmes et les filles autochtones, de l'aide pour aborder les questions liées aux services de la police et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), ainsi que des demandes de financement d'études, de formation et d'allocations de subsistance dans le cadre du programme de la SFCEA.

Relativement au développement de nos capacités et à notre engagement communautaire, la Société du Cercle des femmes autochtones de la Saskatchewan offre bénévolement des soutiens administratifs et autres à des organisations sans but lucratif et nous faisons des présentations à l'occasion de divers événements, en Saskatchewan, au Canada et à l'international, en faisant appel à notre Cercle d'aînées et à notre représentante jeunesse autant que possible.

La **Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA)** est renouvelée en avril, d'année en année, par une entente avec notre bureau national, l'Association des femmes autochtones du Canada. Près de 100 contacts ont été faits à notre bureau pour demander des fonds. Les personnes intéressées peuvent présenter une demande de fonds pour poursuivre leurs études, améliorer leur entreprise ou offrir des emplois. De plus, la coordonnatrice de la SFCEA réalise des évaluations de clientes et fait de la gestion de cas pour toutes nos clientes. Dans le cadre de notre stratégie de possibilités sur le plan économique, nous rendons service à des entreprises et des organisations par des recommandations d'employées et des activités de recrutement.

### **Projets de recherche**

En avril, Cindy Hanson, Ph. D., de l'Université de Regina, et Judy Hughes, chercheure communautaire ont publié le rapport final « Independent Assessment Process for Indian Residential School Compensation: Who Benefits? » [Le processus d'évaluation indépendant pour les pensionnats indiens : Qui en bénéficie?]. Elles ont présenté leurs conclusions à l'Université du Nouveau-Mexique, à Albuquerque (État du Nouveau-Mexique).

### **Projet de cadre de justice pour contrer la violence envers les femmes et les filles autochtones**

La SAWCC a contribué activement à la rédaction de ce document très important. Plusieurs réunions ont eu lieu à divers endroits en Saskatchewan et la SAWCC continue de collaborer avec le ministère de la Justice du gouvernement de la Saskatchewan et plusieurs groupes communautaires à ce sujet. Ce projet a pour but d'aider les représentants de la justice des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organisations et groupes autochtones et d'autres partenaires à travailler ensemble pour aborder le problème d'importance critique de la violence envers les femmes et les filles autochtones.



### **Semaine annuelle des personnes disparues**

La SAWCC contribue aux activités de la Semaine annuelle des personnes disparues en se faisant représenter à une table de présentation lors de l'inauguration officielle de la semaine, à Regina, en participant à des interviews médiatiques et par des activités de portes ouvertes à propos des personnes disparues dans différentes localités en Saskatchewan. Nous avons présenté de l'information et de la documentation sur différentes façons dont se produit la disparition de personnes, comme des modes de vie à risque élevé, l'enlèvement d'enfants, des accidents, des troubles mentaux et des évasions.

### **Réunion de soins de suivi relatifs aux consultations qui ont précédé l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Justice Canada) et Phase de définition des paramètres de l'enquête nationale (AFAC)**

Lieux : Île-à-la-Crosse, Première Nation de Mistawasis, Pine River, Prince Albert, Regina, Saskatoon, Yorkton

La SAWCC a offert des services de soutien aux familles de femmes autochtones disparues ou assassinées après leur participation aux réunions de définition des paramètres de l'enquête nationale qui ont eu lieu en Saskatchewan. Les familles ont eu accès à des soins traditionnels de guérison et aux conseils d'aînés, à des tentes de sudation et à des soutiens et pratiques adaptés à la culture. Il y a eu aussi des séances interactives de sensibilisation pour comprendre les traumatismes et apprendre des techniques de réduction du stress et de création artistique.

La Société du Cercle des femmes autochtones de la Saskatchewan a facilité sept réunions de définition des paramètres de l'enquête avec ses membres pour aider le gouvernement fédéral et l'AFAC à élaborer une approche et un mandat pour l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

### **Emplois pour les jeunes**

Nos jeunes membres cherchent à obtenir des fonds pour développer les capacités des jeunes et leur fournir des occasions d'acquérir des compétences et de prendre de l'expérience en matière de leadership, de santé, de modes de vie positifs et de développement économique. Elles veulent discuter de questions pertinentes pour les jeunes aujourd'hui relativement à leur travail à la SAWCC et en faire la promotion.

Nous remercions Justice Canada, le ministère de la Justice, le ministère des Services sociaux, le ministère des Relations gouvernementales, l'Indigenous Peoples Centre for Health Research [Centre des peuples autochtones pour la recherche en santé], la Saskatchewan Indian Gaming Authority [Autorité indienne du jeu de la Saskatchewan] et l'Association des femmes autochtones pour l'appui généreux qu'ils accordent à nos initiatives annuelles.

Soumis par : Judy Hughes



## Manitoba Moon Voices Inc.

<i>Présidente :</i> <b>Bernadette Smith</b>	Tél : 204.942.1828  2-715 Main Street Winnipeg, MB R3B 3N7
--	--

### Rapport de la région du Manitoba



# MANITOBA MOON VOICES INC.

Incorporated Since July 2012

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR L'AGA DE L'AFAC

Période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 août 2016



Au cours de l'année qui vient, tout en développant nos capacités, nous continuerons de poursuivre l'atteinte des objectifs énoncés dans notre mission : établir un lien solide entre les femmes et les organisations autochtones et nos alliés dans tout le Manitoba qui donnent leur appui à une voix qui préconise le soutien mutuel tout en produisant de la recherche et de la formation réceptives, efficaces et précieuses, en offrant l'accès au partage des ressources et en faisant la promotion et des intérêts de nos membres sur les plans local, provincial, national et international.

### 1. **Gouvernance et administration**

- Le 23 mai 2015, Manitoba Moon Voices Inc. (MMVI) A tenu sa première assemblée générale annuelle et nous avons élu un conseil d'administration de sept membres.
- Nous avons élaboré un plan stratégique triennal (2016-2019), que nous avons communiqué aux membres à la deuxième assemblée générale annuelle, qui a eu lieu en juin 2016. Les priorités définies dans ce plan reflètent les questions importantes, les possibilités et les secteurs clés de concentration qui favoriseront l'épanouissement de l'organisation.
- De 2016 à 2019, MMVI concentrera ses efforts stratégiquement en fonction des priorités suivantes : le leadership des femmes autochtones, le dossier de la protection des enfants et celui des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.
- Nous avons mené à bien la mise en œuvre d'un plan de promotion pour recruter des membres. Nous avons actuellement 343 adhésions, vérifiées au 31 mars 2016.



- Nous avons embauché une directrice générale et une coordonnatrice du programme de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA).

## **2. Communications et programmation**

- Nous avons créé un site Web et une page Facebook et nous poursuivons le développement et l'expansion d'une stratégie de communications.
- Nous avons participé à plus de 50 événements communautaires et nous avons eu des réunions avec des organisations qui profilent MMVI, en créant des réseaux et en formant des relations en vue d'établir des partenariats sur des questions qui concernent les femmes autochtones au Manitoba.
- Nous avons produit un manuel de leadership et préparons actuellement un plan de mise en œuvre et de promotion pour le distribuer à des groupes de femmes autochtones partout dans la province.
- Nous avons reçu des fonds de la SFCEA par l'intermédiaire de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) pour 2015-2016 et à nouveau en 2016-2017.
  - En 2015-2016, huit participantes au programme de la SFCEA sur huit sont allées jusqu'au bout de leur programme. Les diplômées étaient des femmes autochtones de diverses régions du Manitoba : trois du Nord, une de la région d'Entre-les-lacs, trois du Sud et une de l'extérieur de la province.
  - En 2016-2017, le financement comprenait le soutien de programmes à court terme, de la documentation requise et des services de garderie (l'accent étant mis sur l'élimination des obstacles à l'emploi). Actuellement, le financement a été augmenté pour accepter trois participantes à des programmes de plus longue durée (jusqu'à un an). Le nombre de demandes d'inscription que nous avons reçues est beaucoup plus élevé que ce que nous sommes en mesure d'accepter avec le financement dont nous disposons.

## **3. Soutiens à l'information et à la promotion des intérêts**

- Information et soutiens en matière de protection des enfants
- Information sur la formation et l'emploi – Winnipeg/milieus urbains, communautés du Nord et réserves
- Demandes de bénévoles
- Services de soutien pour des problèmes liés à la santé – surmonter les traumatismes/les séquelles des pensionnats, toxicomanie, dépression/suicide, exploitation sexuelle, itinérance
- Questions liées à la disparition et au meurtre de femmes et de filles autochtones – participation de familles éprouvées à des réunions politiques, soutiens pour la commémoration (festins familiaux, soutien spirituel, p. ex. pierres tombales, counseling, aînés/traditionnel, événements publics)

**Respectueusement soumis par :** le conseil d'administration de Manitoba Moon Voices.





## Ontario Native Women's Association

<b>Présidente :</b> <b>Dr. Dawn Lavell-Harvard</b>	Tél: 807.623.3442 San frais : 1.800.667.0816 Télec : 807.623.1104 Web: www.onwa.ca  Adresse postale : #15 – 684 City Road Fort William First Nation, ON P7J 1K3  Bureau satellite et adresse messagerie: 380 Ray Boulevard Thunder Bay, ON P7B 4E6
---	--

### Rapport de la région de l'Ontario

L'Association des femmes autochtones de l'Ontario est une organisation sans but lucratif établie en 1971 pour habiliter et appuyer les femmes autochtones et leurs familles dans toute la province de l'Ontario. L'ONWA se veut la voix des femmes autochtones de l'Ontario; elle est déterminée à établir des relations avec tous les ordres de gouvernement et avec d'autres organisations pour que les femmes autochtones et leurs familles puissent être exemptes de détresse économique et sociale, à promouvoir les rôles sacrés de ses membres en tant que membres respectées et valorisées de la communauté et à préserver leur culture, leur langue et



L'ONWA assure aux femmes autochtones et de leurs familles, sans égard à leur statut ou à leur lieu de résidence, des programmes et des services fondés sur la culture. L'ONWA est un réseau provincial de femmes autochtones régi par un conseil d'administration – nous travaillons toutes ensemble pour parvenir à l'égalité et à la justice pour les femmes autochtones, leurs familles et leurs communautés. Notre VISION est d'être une voix unie pour l'équité, l'égalité et la justice pour les femmes autochtones par le rétablissement de la culture entre les nations et au sein de chacune d'elles.

Le mandat de l'Association des femmes autochtones de l'Ontario consiste à contrer la violence envers les femmes autochtones et à habiliter et appuyer toutes les femmes autochtones et leurs familles par la recherche, la promotion des intérêts et l'élaboration de politiques et de programmes axés sur des activités locales, régionales et provinciales.

L'ONWA continue d'agir en chef de file dans les dossiers de la violence familiale, des femmes autochtones disparues et assassinées et du trafic sexuel.

### **Bien-être familial**



Par suite du leadership de l'ONWA et de la mise en place de son cadre stratégique pour mettre fin à la violence envers les femmes autochtones (2007), les gouvernements ont commencé à collaborer avec nous et nos partenaires pour contrer la violence envers les femmes autochtones. « Pas à pas ensemble : La stratégie de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones » (2016) expose les grandes lignes de l'engagement du gouvernement de l'Ontario qui investira 100 millions de dollars sur trois ans pour les dossiers suivants : enfants, jeunes et familles, sécurité dans les communautés, services en matière de justice et de maintien de l'ordre, prévention/sensibilisation, leadership et données/recherche améliorées. Issu de cette stratégie, le Programme de bien-être familial fournira des fonds pour la création de services intégrés à l'intention des femmes, des enfants et des jeunes autochtones et de leurs familles. La proposition soumise par l'ONWA au Programme de bien-être familial vise à étendre notre cadre stratégique (2016-2019), qui met l'accent sur l'importance de tenir compte des liens entre le besoin de mettre fin à la violence envers les femmes et les filles autochtones et celui de relever les défis du système de protection des enfants, tout en habilitant les femmes au cœur des familles. Notre soumission au programme de bien-être familial par l'intermédiaire du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse souligne une approche préventive holiste de la prestation de services, de manière à tenir compte à la fois de la surreprésentation des enfants et des jeunes autochtones dans les prises en charge par les services de protection et des répercussions de la violence envers les femmes autochtones. Assurer des lieux et des services sécuritaires pour permettre aux mères autochtones de maintenir le bien-être de leurs propres familles, tel est le but visé par ce travail.

### **Stratégie pour les enfants et les jeunes autochtones de l'Ontario**

En tant que chef de file parmi les organisations autochtones, l'ONWA continue de participer à la conception et la mise en œuvre de la Stratégie pour les enfants et les jeunes autochtones de l'Ontario, avec nos partenaires de la Nation métisse de l'Ontario, la Fédération des centres d'amitié autochtones de l'Ontario, ainsi que le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. L'approche de l'ONWA a des implications profondes pour l'élaboration des politiques provinciales par l'établissement de liens essentiels entre le besoin de mettre fin à la violence envers les femmes autochtones et celui de s'orienter entre les services à l'enfance et à la jeunesse, avec des mères autochtones et leurs familles au cœur de la conversation. L'ONWA continue d'insister sur l'importance du principe de Jordan et les intérêts supérieurs de l'enfant pour assurer la sécurité et la santé des enfants et des jeunes autochtones en tout temps, dans le respect de leur culture. Nous avons contribué à la modification de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* pour améliorer les services fondés sur la culture et le choix de services pour les enfants et les jeunes autochtones. Par suite de la participation de l'ONWA à cette table, les mères autochtones et le soutien des mères autochtones dans leurs relations avec leurs enfants et leurs jeunes restent au cœur de la conversation. L'analyse d'ONWA, ancrée dans la culture et fondée sur le genre, entraînera aussi l'établissement de critères clés pour mesurer les résultats de la Stratégie pour les enfants et les jeunes autochtones lorsque celle-ci sera en place. La composante de mesure des résultats de la stratégie liera les critères de financement et le bien-être global des mères autochtones, de leurs enfants et adolescents et une approche fondée sur la culture, qui assure l'unité et les soins des familles et des communautés.

### **Femmes et filles autochtones disparues et assassinées**

Après de nombreuses années d'efforts déployés par les organisations de femmes autochtones, les familles éprouvées et d'autres défenseurs de leurs intérêts, le gouvernement fédéral a maintenant institué une enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les dirigeantes et analystes de l'ONWA ont assisté aux séances de consultation qui ont précédé l'enquête



organisées par le gouvernement fédéral, de décembre 2015 jusqu'en mars 2016, et elles ont observé et documenté ce qui s'y passait. L'ONWA a également assisté à la deuxième Table ronde sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, à Winnipeg (Manitoba). Nous avons organisé plusieurs séances de soutien traditionnel de la guérison qui ont précédé l'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées dans toute la province de l'Ontario pour aider les membres des familles éprouvées et les êtres chers affectés par les consultations précédant l'enquête.

Maintenant que l'enquête nationale a été officiellement lancée, l'ONWA jouera un rôle de chef de file dans le soutien des familles à l'échelle de la province, grâce à son programme de soutien des familles. Dans le cadre de ce programme, des femmes autochtones prendront l'initiative sur des questions qui les touchent directement et développeront leurs capacités d'autodétermination. Le programme est concentré sur la coordination provinciale et la communication et formera un réseau de soutien pour les survivantes, les membres de familles éprouvées et les êtres chers de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées, par la coordination de services tenant compte des traumatismes, pertinents sur le plan culturel, et par l'établissement d'un réseau sécuritaire de ressources communautaires facilement accessibles à toutes les personnes qui subissent les effets de la violence. L'ONWA informera, reliera entre eux et mobilisera les individus et les familles de toute la province grâce à ce réseau sécuritaire de services de soutien afin de réduire l'incidence et le taux de rechute des traumatismes.

### **Femmes Autochtones du Québec (FAQ)/ Quebec Native Women's Association Inc.**

<b>Présidente :</b> <b>Viviane Michel</b>	Tél : 450.632.0088 Sans frais : 1.800.363.0322 Télec : 450.632.9280 Web: <a href="http://www.faq-qnw.org">www.faq-qnw.org</a>  Adresse postale : P.O. Box 1989 Kahnawake, QC J0L 1B0  Adresse messagerie : Business Complex River Road Main Floor, Suite 118 Kahnawake, QC J0L 1B0
--	--

### **Rapport de la région du Québec**

Sur le site web lorsque disponible.



## New Brunswick – Indigenous Women's Association of the Maliseet and Mi'qmaq Territory

<i>Présidente :</i> <b>Theresa Hart Perley</b>	Indigenous Women's Association of the Maliseet and Mi'qmaq Territory
---	--

Sur le site web lorsque disponible.

## Nova Scotia Native Women's Association

<i>Présidente :</i> <b>Cheryl Maloney</b>	Tél : 902.893.7402  52 Martin Crescent, Truro, Nova Scotia B2N 6N7
--	---

## Rapport de la région de la Nouvelle-Écosse

Sur le site web lorsque disponible.

## Aboriginal Women's Association of PEI

<i>Présidente :</i> <b>Judy Clark</b>	Tél : 902.831.3059 Télec : 902.831.3027  15 Eagle Feather Trail, PEI
--	---

## Rapport de la région de l'IPE

Kwe,

L'année de l'Association des femmes autochtones de l'Île-du-Prince-Édouard a été remplie de nombreux événements et activités. Voici la récapitulation de certains d'entre eux.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que le Mi'kmaq Tribal Council of PEI [Conseil tribal mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard] ont sonné leur appui à l'AWAPEI et présenté avec elle des séances d'information dans la communauté des Premières Nations à l'intention des membres, qu'ils vivent dans les réserves ou ailleurs, sur une loi intitulée ***Family Homes on Reserve and Matrimonial Interest or***



**Rights Act** [Loi sur les résidences familiales dans les réserves et les intérêts ou les droits matrimoniaux]. Il en est résulté une nouvelle ordonnance de protection d'urgence et la réunion des juges en chef de la Cour suprême et de la Cour provinciale de l'Île-du-Prince-Édouard. La première séance d'information a eu lieu hors réserve, lors de l'assemblée générale annuelle de l'AWAPEI, en novembre 2015.

En collaboration avec le Conseil consultatif sur le statut de la femme de l'Île-du-Prince-Édouard et le Service de bibliothèque publique de l'Île-du-Prince-Édouard – groupe d'étude sur la Commission de vérité et réconciliation du Canada, AWAPEI a tenu 12 séances midi, de février à mai 2016, à la bibliothèque publique du Centre de la Confédération. Ces séances étaient ouvertes à tous et visaient à faire connaître l'histoire et le legs des pensionnats autochtones au Canada. Elles portaient aussi sur les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation pour promouvoir la réconciliation. Les colonisateurs de l'Île-du-Prince-Édouard y ont assisté en grand nombre.

Le Mi'kmaq Family Resource Centre [Centre de ressources familiales mi'kmaq], qui est parrainé par l'AWAPEI et financé par le Programme d'action communautaire pour les enfants et le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) de l'Agence de la santé publique du Canada en accord avec la province de l'Île-du-Prince-Édouard, a été inauguré pour aider les familles autochtones vivant hors réserve depuis plus de 20 ans. Il administre également le programme Bon Départ hors réserve et un lieu d'accueil pour la communauté.

**Autres faits saillants :** Dans le cadre de notre programme de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (FCEA), financé par l'AFAC, de nombreuses clientes ont été financées à des fins de scolarisation, de formation et d'emploi. Le projet Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) de l'AWAPEI a été financé pour les huit dernières années par Santé Canada, en collaboration avec notre Centre de bien-être des Premières Nations, sur la réserve.

L'AWAPEI a également formé des partenariats avec certains organismes de l'Île-du-Prince-Édouard :

- L'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et le Conseil des Autochtones de l'Île-du-Prince-Édouard, avec des pow-wow et l'exercice général à grande échelle, qui a eu lieu conjointement avec la Journée nationale, partout au Canada.
- Projet avec la GRC — « Voices » [Voix], projet « Victims of Incident Can Eventually Speak » [Les victimes d'incidents peuvent finalement parler]
- La PEI Business Women's Association [Association des femmes d'affaires de l'Île-du-Prince-Édouard] – projet de mentorat
- Proposition de partenariat en milieu urbain 2015-2016, secteurs d'emploi ouverts à tous
- Confédération des Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard, programme de justice du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et programme des pensionnats indiens
- Notre veille de Sœurs par l'esprit du 4 octobre, qui a eu lieu dans la ville de Charlottetown, à laquelle ont assisté de nombreux dignitaires, ainsi que des familles et des amis
- Femmes et filles autochtones disparues et assassinées : des membres de familles éprouvées ont assisté à un événement régional à Halifax (Nouvelle-Écosse), ainsi qu'à la Table ronde nationale et à un événement de guérison à Winnipeg (Manitoba)
- Le gouvernement du Canada et les ambassades canadiennes m'ont invitée à assister à la VIIe rencontre continentale des femmes autochtones des Amériques; j'ai également représenté les femmes autochtones au Honduras, au Salvador et au Guatemala pour parler des questions



qui concernent les femmes autochtones au Canada et j'ai assisté à de puissantes cérémonies avec les femmes autochtones des Amériques.

## **Newfoundland Native Women's Association**

[Association des femmes autochtones de Terre-Neuve Inc.]

<i>Présidente :</i> <b>Dorothy George</b> (jusqu'en juin 2016)	Tél : (709) 789-3430 Télec : (709) 789-2207
<b>Cathy Halbot</b> (à partir de juillet 2016)	P.O. Box 22 Benoits Cove, NL A0L 1A0

### **Rapport de la région de la Terre-Neuve**

Salutations à toutes les membres des APTM affiliées à l'Association des femmes autochtones du Canada, au personnel, à la présidente et aux membres du conseil exécutif de l'AFAC. L'année 2015-2016 a été très occupée pour l'Association des femmes autochtones de Terre-Neuve : en tant que membre de l'AFAC, nous avons assuré la prestation du programme de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA). L'expérience a été enrichissante, mais servir les femmes autochtones de notre province s'est avéré difficile.

Pour notre Association, le comarrainage dans la prestation du programme a présenté d'importants inconvénients. Nous envisageons divers autres moyens d'assurer la prestation du programme, cette année, pour atteindre le plus grand nombre possible de femmes autochtones de notre province qui ont besoin de formation ou de perfectionnement pour devenir employables.

Sur la scène locale, nous avons été très actives en tant que membres du Provincial Advisory Council on the Status of Women [Conseil consultatif provincial sur la condition féminine] et nous avons apprécié notre participation active à ce titre.

L'Association des femmes autochtones de Terre-Neuve a une trousse autochtone, que nos membres peuvent emprunter et qu'elles peuvent utiliser pour aider nos enfants en bas âge et pour mieux comprendre comment vivaient nos ancêtres et comment ils considéraient la terre et toute la nature comme des cadeaux qu'il faut respecter et dont il faut prendre soin pour les générations futures.

Dans notre communauté, nous avons un édifice à deux étages d'un certain âge, similaire à une maison patrimoniale, qui a été prise en main par la ville de Humber Arm South et qui est ouverte aux visiteurs pendant les mois d'été. Il n'y a pas d'électricité dans cet édifice, qui renferme beaucoup d'objets originaux, qui étaient utilisés par les propriétaires et qui ont été donnés par des résidents. Nous sommes extrêmement fières du fait que l'une des pièces de cette maison est aménagée en « pièce autochtone », avec beaucoup d'objets donnés par des Autochtones pour être exposés dans cette maison à l'intention des visiteurs des diverses collectivités environnantes.



Nous avons tenu une séance avec le projet sur la disparition et le meurtre de femmes et de filles autochtones, qui, à notre avis, a aidé nos femmes autochtones à comprendre la douleur et la dévastation extrême que cette situation a causées à de nombreuses familles autochtones. L'atelier a aidé beaucoup de participantes à comprendre que, malgré le fait que le problème n'est pas résolu et qu'il se poursuit aujourd'hui, le gouvernement fédéral libéral actuellement en place est porteur d'espoir avec sa promesse et son engagement à l'égard des femmes autochtones par la tenue d'une enquête nationale et les mesures qui en découlent.

Nous espérons que cette enquête mettra fin à la douleur et la destruction massives pour nos femmes autochtones des générations futures. Nous espérons que cette enquête trouvera les solutions nécessaires pour que toutes les femmes autochtones et leurs familles puissent vivre en paix et dans l'harmonie les uns avec les autres et qu'il n'y ait plus d'autres femmes ou filles autochtones qui disparaissent ou qui soient victimes de meurtre.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à notre ex-présidente, Dorothy George, qui a occupé les fonctions de présidente depuis que l'Association des femmes autochtones de Terre-Neuve est devenue membre affiliée de l'AFAC. Nous remercions de tout cœur notre présidente actuelle, M<sup>me</sup> Cathy Halbot, et nous lui souhaitons beaucoup de succès à la direction de notre Association et dans le rôle de membre de l'AFAC pour Terre-Neuve-et-Labrador.



iqon men

## Bureau national





## Rapport de la directrice générale (août 2015— mars 2016)

---



En mars 2016, Claudette Dumont-Smith prenait sa retraite en tant que directrice générale de l'AFAC. L'Association tient à remercier Claudette pour son incroyable contribution à l'AFAC.

Le rapport ci-dessous est un résumé de ses rapports qui ont précédé son départ à la retraite.

Le poste de directrice générale est le poste le plus élevé dans la hiérarchie des ressources humaines à l'Association des femmes autochtones du Canada. La titulaire est responsable de la gestion et de la direction des opérations de l'organisation. Elle gère le fonctionnement du bureau au complet, approuve tous les documents de communication et les communiqués de presse, appuie et dirige l'équipe de gestion et assure la surveillance de tous les projets de l'AFAC.

En plus d'assumer ces responsabilités, vous verrez ci-dessous dans les grandes lignes les activités et les événements que la directrice générale a menés à bien au cours de cette période.

La directrice générale était en congé annuel jusqu'au 18 août. À son retour, elle a passé la plus grande partie du reste du mois à préparer la Table ronde 2016 et à organiser la veille du 4 octobre. La directrice générale a également entamé le dialogue avec Maxine Noel à propos du don de l'œuvre d'art intitulée « Not Forgotten » [Pas oubliée] au profit des femmes autochtones disparues et assassinées. Il y a eu aussi des réunions de liaison avec l'extérieur et de collecte de fonds.

La planification de la Table ronde 2016 a été suivie de téléconférences avec les autres organismes autochtones nationaux et les Territoires du Nord-Ouest. Il y a eu d'autres réunions et d'autres activités pour organiser la veille du 4 octobre et le dialogue s'est poursuivi avec Maxine Noel au sujet du don de l'œuvre d'art. Il y a eu une téléconférence du conseil exécutif et une assemblée générale du personnel. Claudette a également rencontré le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) pour discuter d'un concert-bénéfice pour les femmes autochtones disparues et assassinées et elle a participé au rassemblement de familles dont le gouvernement du Manitoba était l'hôte, à Winnipeg. La directrice générale a assisté à une réunion du comité consultatif communautaire du Waakebinees-Bryce Institute for Indigenous Health [Institut de santé des autochtones Waakebinees-Bryce] et elle a rencontré le D<sup>r</sup> Malcolm King, de l'Institute of Aboriginal Peoples Health [Institut de santé des Autochtones] pour parler du projet quinquennal PEEC. Il y a eu aussi des réunions de liaison et de collecte de fonds, ainsi que des entrevues pour l'adjointe administrative.

La directrice générale était à la veille du 4 octobre, sur la Colline du Parlement, à laquelle plus de 150 personnes ont assisté et elle a convoqué une réunion du personnel après l'événement pour en faire



le bilan. La directrice générale a assisté à des réunions à l'Université Western sur des recherches en matière de violence familiale et elle a rencontré l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels et la surintendante principale de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). La planification de la Table ronde 2016 s'est poursuivie et il y a eu une téléconférence du conseil exécutif et des réunions avec la présidente de l'AFAC. La directrice générale a eu des réunions avec des donateurs potentiels et elle a assisté à l'événement « Harvest Moon » [lune de la moisson] au Centre Wabano, où Sophie Trudeau était invitée à prendre la parole. Il y a eu des demandes des médias et la directrice générale a participé à un rallye pour appuyer les femmes autochtones, à Val-d'Or.

Il y a eu beaucoup de réunions importantes en novembre, y compris une réunion avec la présidente de l'Association nationale des Centres d'amitié et le chef national de l'Assemblée des Premières Nations. Il y a eu des entretiens préliminaires avec la ministre Carolyn Bennett au sujet de l'enquête sur les femmes autochtones disparues et assassinées, le 15 novembre auxquels 6 000 personnes ont participé. Il y avait aussi du travail de planification et de coordination à faire pour la réunion du conseil d'administration de l'AFAC, en décembre. La directrice générale a rédigé des rapports pour l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC) [Fédération des centres d'amitié autochtones de l'Ontario] et Élections Canada et elle a correspondu avec un groupe de femmes du Nouveau-Brunswick. Il y a eu des demandes des médias, y compris une de Suède, à propos des femmes autochtones disparues et assassinées, ainsi qu'une téléconférence à propos d'un plan socioéconomique pour les femmes autochtones. Des travaux de planification et de coordination ont également eu lieu pour la réunion de décembre du conseil d'administration de l'AFAC.

En décembre, la directrice générale a assisté à la réunion du conseil d'administration de l'AFAC et elle a participé à de nombreuses réunions à caractère politique, notamment avec le premier ministre Justin Trudeau. Elle a écrit aux nouvelles ministres pour les féliciter de leurs nominations et a rencontré par la suite les ministres Carolyn Bennett, Jody Wilson-Raybould et Patty Hajdu au sujet de l'enquête nationale. La planification de la Table ronde 2016 s'est poursuivie et il y a eu des réunions avec Amnistie internationale et avec le président du Congrès des peuples autochtones. La planification du symposium international des 30 et 31 janvier, à Ottawa, a commencé et la directrice générale a assisté à une conférence spéciale sur la santé, à Ottawa.

En janvier, la directrice générale a rencontré Kim Pate, directrice générale de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry, pour parler du nombre élevé de femmes et de filles autochtones qui sont, ou ont été, incarcérées dans des établissements fédéraux et provinciaux. Il y a eu des réunions avec Amnistie internationale pour préparer le rapport sur la réponse du Canada aux Nations Unies et avec Condition féminine Canada au sujet de propositions de financement. Il y a eu aussi des réunions avec la GRC pour discuter de questions d'intérêt commun et avec l'avocate Mary Eberts pour parler du processus de définition des paramètres de l'enquête. Il y a eu d'autres réunions avec le comité du ministère des Affaires étrangères sur les droits économiques, sociaux et culturels et avec des représentantes du Réseau d'action des femmes handicapées. Elle a rencontré également la chef régionale de Manitoba Keewatinowi Okimakanak Inc., Sheila North Wilson, et une importante collectrice de fonds, Susan Jackson. Elle a poursuivi le travail de planification de la Table ronde 2016 et assisté au Symposium international, les 30 et 31 janvier, à Ottawa.

La directrice générale a participé à la Table ronde 2016, à Winnipeg, du 24 au 26 février. Elle a assisté également à une réunion de deux jours sur les biens immobiliers matrimoniaux, à Gatineau, et à la



conférence annuelle des infirmières autochtones, à Montréal. Elle a rencontré aussi des fonctionnaires de Condition féminine et d'Affaires autochtones Canada au sujet de propositions de financement. Le travail de préparation à l'enquête nationale s'est poursuivi; il y a eu d'autres réunions avec Mary Eberts et des réunions de liaison et de collecte de fonds. Il y a eu des réunions internes avec une consultante en technologies de l'information, une réunion du conseil exécutif et une retraite du personnel le 12 février.

À la fin de mars 2016, Claudette Dumont-Smith quittait l'AFAC.

## Rapport supplémentaire de l'équipe de gestion (avril 2016 — septembre 2016)

---

Pendant que le conseil d'administration cherchait une nouvelle directrice générale pour remplacer Claudette Dumont-Smith, Dan Peters et Joan Riggs ont assumé certaines des fonctions clés de la direction générale depuis mai 2016. Avec la bonne orientation du conseil d'administration, nous avons déterminé en mai 2016 un certain nombre de priorités en plus de notre travail sur les programmes.

### Gouvernance des femmes autochtones

Dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, il est clairement indiqué à l'article 18 que les femmes autochtones ont le droit de décider qui nous représente.

Les peuples autochtones ont le droit de participer à la prise de décisions sur des questions qui peuvent concerner leurs droits, par l'intermédiaire de représentants qu'ils ont eux-mêmes choisis conformément à leurs propres procédures, ainsi que le droit de conserver et de développer leurs propres institutions décisionnelles.

« Qui est Autochtone? » est devenu une question importante, qui est explorée dans différents forums, y compris la cause Daniels. Qui représente les femmes autochtones au Canada est une autre question également importante. Nous reconnaissons respectueusement que les femmes autochtones ont pris cette décision par elles-mêmes et nous sommes déterminées à travailler avec Pauktuutit, qui représente les femmes inuites, Les Femmes Michif Otipemisiwak et le Conseil des femmes de l'Assemblée des Premières Nations, qui représente les femmes des Premières Nations qui vivent dans des réserves.

Au cours de l'année qui vient, d'importantes conversations doivent avoir lieu avec les organisations autochtones et avec le gouvernement fédéral pour que nous représentions tous ce que demandent les femmes autochtones dans un grand nombre de dossiers.

### Appuyer les organisations provinciales et territoriales de femmes autochtones

L'AFAC a perdu 60 % de son financement de base pendant les années du gouvernement Harper. Actuellement, l'AFAC ne reçoit pas de financement du gouvernement fédéral pour le travail que nous faisons dans le dossier des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Même si nous sommes reconnues comme l'un des cinq organismes autochtones nationaux pour représenter les



peuples autochtones sur le plan fédéral, l'AFAC est celui qui reçoit le moins de financement. L'AFAC travaille pour remédier à cette situation.

En même temps, il y a des organisations provinciales et territoriales qui ne reçoivent pas de financement de leurs gouvernements respectifs ou n'en reçoivent que pour des projets. À la réunion du Conseil de la fédération, à Whitehorse, la présidente a soulevé cette question avec tous les premiers ministres des provinces et des territoires. Notre bureau a rédigé une lettre de suivi demandant qu'ils accordent des fonds et tiennent des réunions avec leurs organisations provinciales et territoriales respectives qui représentent les femmes autochtones.

### Répondre aux initiatives du gouvernement fédéral

Entre autres coupes de financement au cours des 10 dernières années, l'AFAC a perdu beaucoup de sa capacité à répondre à des politiques et à en élaborer, ce qui ne nous a pas ralenties, mais il a fallu agir très stratégiquement. Voici plusieurs demandes que nous avons reçues entre mai et septembre. Celles auxquelles nous avons répondu sont indiquées.

1. **Stratégie fondée sur le genre en matière de violence envers les femmes** – La présidente a assisté à de nombreuses consultations et fait partie du comité consultatif. L'AFAC soumet un document en réponse à ces consultations.
2. **Le jugement Descheneaux et mettre fin à la discrimination dans la *Loi sur les Indiens*** – Le gouvernement fédéral avait répondu à la décision Descheneaux en février 2017. Un processus de consultation dont nous assurons la coordination avec des déléguées de l'AGA a été mis en place. Il y a un plan pour faire la phase 2 et un processus plus en profondeur sur la discrimination sexuelle dans la *Loi sur les Indiens* et nous allons veiller à ce que l'AFAC s'engage dans ce processus.
3. **Stratégie à l'intention des Autochtones vivant en milieu urbain** – La stratégie à l'intention des Autochtones vivant en milieu urbain est une occasion de financement pour permettre aux organisations de femmes autochtones en milieu urbain d'aborder des questions préoccupantes. Des consultations ont eu lieu à travers le pays vers la fin de l'été et au début septembre, et l'AFAC présentera un rapport à la fin de septembre.
4. **Stratégie nationale en matière de logement** – Un processus de consultation a été lancé au sujet d'une stratégie nationale en matière de logement. L'AFAC participe à ce processus et prépare un exposé des facteurs à prendre en considération dans cette stratégie.
5. **Éducation, AANC** – Affaires autochtones et du Nord Canada est intéressé à ce que l'AFAC fasse certains projets de recherche. Ils ont aussi un processus de consultation sur l'éducation pour lequel nous allons travailler avec le Ministère pour nous assurer que les voix des femmes autochtones seront entendues.
6. **Développement de la petite enfance** – Il y aura un processus de mobilisation où le développement de la petite enfance sera lié à l'emploi et au développement social. Nous avons eu des discussions avec eux à propos de la mobilisation par l'intermédiaire des APTM.



7. **Conseil des jeunes Autochtones** – Le gouvernement du Canada a établi un conseil consultatif des jeunes autochtones. Une de nos quatre jeunes membres du conseil d'administration siège au conseil jeunesse.
8. **Comité de sélection de maisons d'hébergement pour femmes violentées** – Il y a enfin des fonds pour un certain nombre de nouveaux refuges dans des communautés des Premières Nations dans le cadre du Programme pour la prévention de la violence familiale. Une membre du personnel de l'AFAC a été sélectionnée pour faire partie de ce comité.
9. **Changement climatique et environnement** – Nous avons obtenu des fonds pour embaucher un agent de projet environnemental pour l'année financière en cours, pour appuyer le développement de nos capacités à travailler sur ce dossier.

L'AFAC était représentée à la réunion sur la croissance propre et le changement climatique.

10. **Table ronde nationale sur les conditions de travail souples** – L'AFAC a présenté nos réflexions pour leurs délibérations. Étant donné que la question était particulière à la fonction publique fédérale, nous avons offert des idées sur la place qu'occupent les femmes autochtones dans la fonction publique fédérale, y compris les obstacles auxquels elles doivent faire face et des solutions.
11. **Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation de la marijuana** – On nous a demandé de faire partie d'un comité consultatif. Pour l'instant, nous suivons ce dossier par l'intermédiaire de la gestionnaire de la santé.
12. **Accessibilité** – Le ministère des Sports et des Personnes handicapées a lancé des consultations sur la législation du gouvernement du Canada en matière d'accessibilité. Nous avons transmis notre information aux APTM et nous préparons un document.
13. **Propositions** – Au fil du temps, les gestionnaires ont rédigé plus de 10 propositions pour faire de petits travaux et augmenter notre capacité à répondre aux besoins des femmes autochtones par la consultation, la recherche, les politiques et les programmes.

Pendant cette période, le personnel de l'AFAC a été exceptionnel et nous avons été honorés de travailler avec chacune d'entre elles.

Joan Riggs et Dan Peters



## De Sœurs par l'esprit à l'enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées

---

Nous avons atteint un Jalon majeur cette année, après onze ans depuis que l'AFAC a lancé l'initiative Sœurs par l'esprit et des années de militantisme et d'efforts pour pousser le gouvernement fédéral à agir, le gouvernement fédéral a lancé l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. L'AFAC a participé au processus de définition des paramètres de l'enquête et soumis un document fondé sur les consultations. Nous avons préparé nos 10 attentes concernant ce que l'enquête doit inclure pour assurer le respect et le soutien des familles et des survivantes. Ce sont ces 10 points que nous avons utilisés dans nos communications avec les médias et nos réunions avec le bureau de la Ministre.



Le 3 août, le gouvernement annonçait le cadre de référence de l'enquête, ainsi que les cinq commissaires : la commissaire en chef, l'honorable Marion Buller (Port Coquitlam) et quatre autres commissaires : Michèle Audette (Montréal), Qajaq Robinson (Ottawa), Marilyn Poitras (Regina) et Brian Eyolfson (Toronto).

Dans le cadre de cette journée, l'Association des femmes autochtones du Canada avait organisé une conférence de presse, également au Musée canadien de l'histoire, avec tous les organismes autochtones nationaux et nos partenaires clés : L'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale (FAFIA), Amnistie internationale, le Congrès du travail du Canada et KAIROS : Initiatives canadiennes œcuméniques pour la justice. La présidente de l'AFAC et notre représentante jeunesse pour la Colombie-Britannique, Nikki Fraser, étaient nos porte-parole.





## Travaux clés à l'AFAC

---

### Sécurité et prévention de la violence – rapport annuel

Préparé par : Gail Gallagher – gestionnaire principale, Sécurité et prévention de la violence

Le service Sécurité et prévention de la violence englobe un vaste ensemble de dossiers sur la prévention de la violence et la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Cette année a été extrêmement occupée, la gestionnaire du service devant participer aux travaux de nombreux comités pour aborder toutes ces questions efficacement. Le personnel du service comprend actuellement deux agentes d'administration, une assistante de recherche et la gestionnaire principale, qui se tient au courant des questions pertinentes en matière de violence familiale, de recherche et de stratégies de prévention de la violence. Des bénévoles continuent d'apporter l'appui complémentaire nécessaire et de faire de la recherche au besoin pour aider la gestionnaire principale et le personnel du service.

L'AFAC est la mieux placée pour travailler en prévention de la violence au nom des femmes et des filles autochtones. Avec un financement de Condition féminine Canada (CFC), l'AFAC a joué un rôle déterminant dans la sensibilisation qui a mené au changement social en ce qui concerne la sensibilisation à la violence et la prévention de la violence, grâce à l'initiative Sœurs par l'esprit et aux projets De la preuve à l'action (I et II). Ces initiatives, surtout Sœurs par l'esprit, ont joué un rôle capital dans la définition et l'encadrement de la question, ainsi que la prise de mesures et la formulation de réponses pour y réagir. Ces deux initiatives avaient pour but de mettre fin à la violence extrême, l'une étant largement concentrée sur la détermination des causes profondes de la disparition et des meurtres de femmes et de filles autochtones, tandis que le projet PEACE a pour seul but de promouvoir la sécurité, la prévention de la violence, ainsi que des approches axées sur des solutions pour les femmes et les filles autochtones au moyen de processus de mobilisation.

L'acronyme du projet PEACE correspond aux mots prévention, éducation, action, changement et évaluation, qui se rapportent à la capacité de créer des filets de sécurité personnels pour former un fondement de sécurité. Une fois établi, celui-ci permet d'enclencher une dynamique propice à un continuum d'actions qui mènent à une plus grande stabilité économique et à la réduction de la pauvreté.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le service Sécurité et prévention de la violence a tenu plus de 30 groupes de discussion dans les quatre (4) régions : Nord, Sud, Ouest et Est. Deux autres groupes de discussion ont eu lieu en milieu urbain, pour les femmes et les filles autochtones, d'une part, et les hommes et les garçons autochtones, d'autre part, ainsi que deux autres groupes de discussion en milieu rural. Au cours de l'année, nous avons réalisé des sondages nationaux pour les femmes et pour les hommes autochtones, pour prendre connaissance de leurs opinions sur des questions relatives à la sécurité et à la violence à laquelle les femmes et les filles autochtones doivent faire face. Nous avons organisé des webinaires nationaux pour passer en revue les résultats des sondages et des groupes de discussion. Enfin, la gestionnaire principale du service Sécurité et prévention de la violence poursuit la préparation de deux trousseaux d'outils, l'une s'adressant spécifiquement aux femmes et aux filles autochtones, l'autre aux hommes et aux garçons, pour traiter des questions de violence et des



perceptions de la sécurité pour les femmes et les filles autochtones. Nous avons également embauché une évaluatrice externe, cette année, pour évaluer ces deux trousse d'outils lorsqu'elles seront prêtes, c'est-à-dire d'ici trois mois.



Le produit livrable final du projet PEACE est la production de deux trousse d'outils, dans le but d'aider les femmes et les filles autochtones à atteindre leurs objectifs et réaliser leurs ambitions sur les plans personnel et professionnel par l'habilitation des prestataires de services, ainsi que celle des hommes et des femmes autochtones.

La gestionnaire du service Sécurité et prévention de la violence a participé à tous les aspects de la planification de la deuxième Table ronde nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, qui a eu lieu le 27 février 2016, à Winnipeg (Manitoba).

La gestionnaire du service a également assisté aux événements et conférences suivants :

1. Conférence « Spirits in Spirit », à Edmonton
2. Atelier de rédaction de propositions
3. « Building a Bigger Wave », comités de coordination des services communautaires d'aide aux victimes de violence familiale de l'Ontario, à Toronto
4. intervenante, atelier de poupées sans visage, école secondaire Sir Wilfrid Laurier
5. intervenante, Université d'Ottawa, groupe d'experts sur la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées et projection du film *Finding Dawn* [À la recherche de Dawn, Office national du film]
6. symposium FAFIA/AFAC : recommandations pour l'enquête nationale
7. manifestation « Ayez un cœur », sur la Colline du Parlement, avec Cindy Blackstock
8. conférence « Pathways to Reconciliation »
9. Présentation du résumé du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation
10. Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), « Rock for Public Services », collecte de fonds pour la cause des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées
11. Table ronde nationale, Condition féminine Canada, Prévenir la violence envers les femmes et les filles autochtones, en préparation à la proposition de stratégie fédérale contre la violence fondée sur le sexe
12. Table ronde nationale, Condition féminine Canada, Travaillons ensemble; favoriser la sécurité et le bien-être des survivantes et des familles, en préparation à la proposition de stratégie fédérale contre la violence fondée sur le sexe



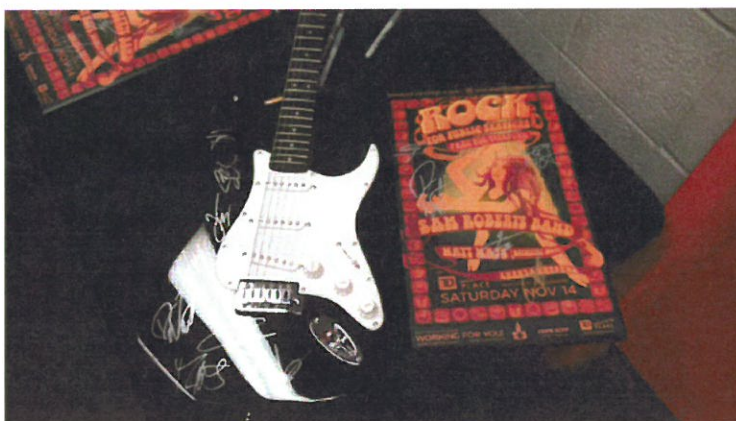


### 13. Intervenante, poupées sans visage, Brockville (Ontario)

Par la participation à ces conférences, nous avons travaillé à sensibiliser le public au problème des femmes et filles autochtones disparues et assassinées et nous avons développé nos contacts et nos réseaux.

La gestionnaire de Sécurité et prévention de la violence a également participé et contribué aux travaux des comités suivants :

- Table ronde 2016 sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées  
\*\*(sous-comité : campagne de prévention et de sensibilisation à l'échelle du Canada)
- Réunions mensuelles avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC); une fois par mois avec le personnel de l'AFAC : la présidente Dawn Harvard, la directrice générale de l'AFAC et Gail Gallagher, gestionnaire, Sécurité et prévention de la violence, et les membres du personnel de la GRC : caporal Dawn Metallic, Services nationaux de police autochtones, et Shirley Cuillierier, surintendante principale, Services nationaux de police autochtones. Au cours de ces réunions, nous parlons de nos dossiers communs et de notre partenariat.
- GRC – réunion commune des organismes autochtones nationaux avec des membres du personnel des Services nationaux de police autochtones de la GRC, à Ottawa (Ontario)
- Réunions mensuelles du comité de la Coalition d'Ottawa pour mettre fin à la traite des personnes, en soirée
- Projet de partenariat avec le personnel du projet « Hub » contre la violence envers les femmes de l'Université Carleton, Anna-Lee Straatman et Diana Majury
- Participation au comité consultatif sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées du *Globe and Mail*
- Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), « Rock for Public Services », concert de collecte de fonds mettant en vedette Sam Roberts, qui s'est soldé par un don de 12 000,00 \$ pour l'AFAC. Gail Gallagher faisait partie du comité de planification du concert. Le syndicat discute actuellement de la possibilité que l'AFAC soit à nouveau bénéficiaire de l'activité de collecte de fonds du SCFP 2016.



#### Comités à venir :

- Comité consultatif national pour mettre fin à la violence envers les femmes en situation de handicap et les femmes sourdes, Réseau d'action des femmes handicapées (RAHF)
- Comité sur le logement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et AADNC – comité du programme de prévention de la violence familiale du ministère des Affaires autochtones en voie de formation en partenariat avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Affaires autochtones (en ce qui concerne la construction de cinq nouveaux refuges d'urgence pour les femmes dans des réserves)
- Table ronde du SFCP sur les services de garde d'enfants, Ottawa, hôtel Westin

#### Base de données sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

La bénévole Danielle Aubrey continue à travailler toutes les semaines à la base de données sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et y ajoute des données. Le service Sécurité et prévention de la violence reçoit souvent des demandes de renseignements sur les statistiques concernant les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.



#### Projet Activer le changement social par la sensibilisation et la production de nouveaux outils

L'équipe du service Sécurité et prévention de la violence a également développé la trousse d'outils de



facilitation pour la phase II du projet « Activer le changement social par la sensibilisation et la production de nouveaux outils ». Ce projet financé par Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) était d'une durée d'un an, à partir de décembre 2015; il a pris fin en mars 2016, à cause d'un retard dans la remise des fonds par AANC.

Le but principal de ce projet est de produire un guide à l'intention des formatrices en poursuivant le développement de la trousse d'outils « Vous n'êtes pas seule ». Celle-ci en est actuellement aux derniers stades du processus d'approbation précédant l'impression.

### **Prévention de la violence familiale – Canadian Domestic Homicide Prevention (CDHPIVP)**

En octobre 2015, la gestionnaire principale de Sécurité et prévention de la violence est devenue responsable de l'entente de partenariat avec l'Université Western, à London (Ontario), « Canadian Domestic Homicide Prevention Initiative with Vulnerable Populations (CDHIVP) ». Natasha Lagarde, étudiante à la maîtrise ès arts à l'Université d'Ottawa, a été embauchée comme assistante de recherche pour travailler à ce projet avec Gail Gallagher, gestionnaire du service Sécurité et Prévention de la violence.

Natasha monte une base de données nationale sur la violence familiale, financée par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), un projet quinquennal (2015-2020) par lequel on reconnaît que l'homicide au sein de la famille est une forme de violence fondée sur le genre, ancrée dans des modèles historiques d'inégalité, d'exclusion et de discrimination. Natasha achève actuellement une revue de la littérature grise et une bibliographie annotée.

### **Partenariat avec l'Université Carleton**

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la gestionnaire du service Sécurité et prévention de la violence a embauché une étudiante à la maîtrise, qui a complété la phase II du projet « Hub » de l'Université Carleton contre la violence envers les femmes, pour rédiger le rapport final sur la base de données de l'AFAC.

### **Propositions rédigées et soumises dans le but d'obtenir des fonds en 2016-2017**

1. Projet autochtone de prévention de la cyberintimidation et de sensibilisation à ce phénomène
2. Phase III du projet « Activer le changement social : Former les formatrices »

## **Développement du marché du travail – Accord de partenariat stratégique – rapport annuel**

**Préparé par : Beverly Blanchard – gestionnaire principale, Politiques stratégiques, partenariat et planification**

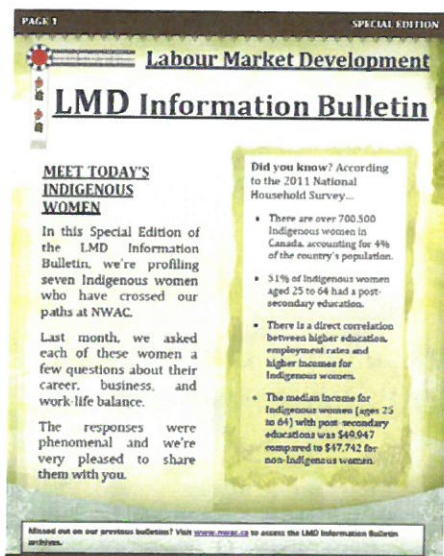
Bien qu'il relève du service Développement du marché du travail, l'accord de partenariat stratégique est une unité distincte qui collabore étroitement avec le programme de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA).

L'accord de partenariat stratégique soutient la programmation relative au marché du travail pour les femmes autochtones par les moyens suivants :





- comité sur les Autochtones, les genres et les immigrants du Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (RHIM);
- étude de validation sur les Autochtones, RHIM;
- pratiques d'intervention auprès des Autochtones, Forum canadien sur l'apprentissage;
- dialogue au sujet des femmes dans l'industrie minière, Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).



### Bulletin d'information « Labour Market Development » (LMD)

Nous poursuivons le développement et la distribution du bulletin d'information trimestriel du service Développement du marché du travail [en anglais seulement]. Cette année, nous avons ajouté un numéro spécial mettant en vedette sept femmes autochtones. Ce bulletin d'information est distribué aux APTM et à nos partenaires du gouvernement et du secteur privé.

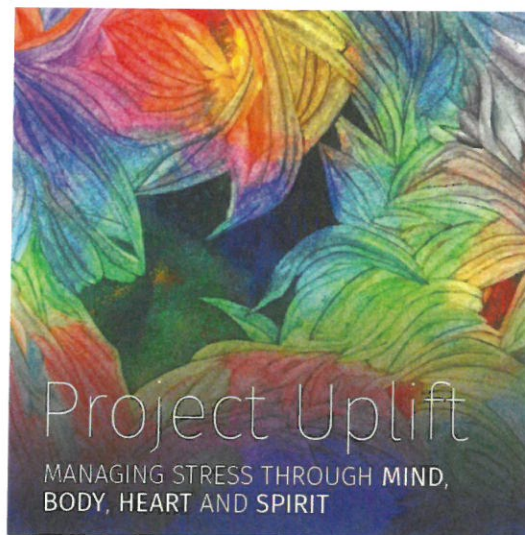
### Projet Valorisation

L'équipe de l'accord de partenariat stratégique a également conçu le projet Valorisation et en a assuré la prestation. Ce projet était financé par Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) et offre aux femmes autochtones des techniques de gestion du stress. Au total, sept ateliers

sur ce sujet ont été offerts à des femmes autochtones.

### Environnement

En février de cette année, l'équipe du service Développement du marché du travail accord de partenariat stratégique est également devenue responsable d'un projet environnemental. Il s'agit d'un sondage au moyen duquel nous pourrions mieux comprendre les questions auxquelles sont confrontées les femmes autochtones en ce qui concerne l'utilisation du savoir traditionnel et à leur demander leurs opinions sur les pratiques exemplaires et les mécanismes relatifs à l'accès et à l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel autochtone. La prestation se faisait au moyen d'entrevues en personne ou par téléphone, par courriel ou en ligne (sondage FluidSurvey). Nous avons utilisé la méthode boule de neige pour la recherche en demandant aux participantes de contacter d'autres femmes autochtones de leurs cercles personnels qui pourraient participer à une entrevue. D'autres personnes ont été contactées par l'intermédiaire de médias sociaux comme Facebook et Twitter. Le rapport a été soumis à Environnement et Changement climatique Canada en avril 2016.





### Propositions rédigées et soumises obtenir des fonds en 2016-2017

1. Phase II du projet Validation, trousse d'outils pour la formation des formatrices
2. Améliorer la prise de décisions par les femmes autochtones dans les projets de développement économique
3. Étendre le dialogue entre les femmes autochtones et le secteur minier
4. Trousse d'outils interactifs sur l'entrepreneuriat
5. Alphabétisation des jeunes Autochtones et littératie économique
6. « Nation-Building: Rebuilding Our Vision and Our Voice » [Édification du pays : Reconstruire notre vision et nos voix]
7. La voix des femmes autochtones et la nouvelle loi sur l'accessibilité

### Priorités prochaines – Accord de partenariat stratégique

L'équipe de l'accord de partenariat stratégique reste à l'affût des occasions d'améliorer le bien-être des femmes autochtones et des possibilités d'emploi et de formation.

## Développement du marché du travail – Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) – Rapport annuel

Préparé par : Dan Peters – directeur principal des opérations

Année exceptionnelle pour le programme de la SFCEA de l'AFAC, aussi bien pour les sous-signataires d'ententes que pour le bureau d'Ottawa. La SFCEA a trois piliers établis par Emploi et Développement social Canada (EDSC).

- Responsabilité à l'égard des résultats
- Compétences axées sur la demande
- Partenariats

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la SFCEA a apporté un appui à 253 clientes :

- 121 ont trouvé un emploi;
- 44 sont retournées aux études;
- 5 ne participent plus à la population active.

Il faut noter que sur ces 253 clientes, toutes ne sont pas allées jusqu'au bout du processus pendant l'année financière 2015-2016; beaucoup d'entre elles y arriveront au cours de l'année financière 2016-2017.



L'AFAC continue d'utiliser le document « d'esprit de collaboration », qui a la même présentation et fonctionne exactement comme un protocole d'entente. Au cours de l'année 2015-2016, l'AFAC a eu 12 documents d'esprit de collaboration et cinq protocoles d'entente avec des employeurs, des conseils de secteurs et des établissements scolaires et de formation. Il faut noter qu'il y a eu une augmentation considérable dans les partenariats de sous-signataires, ce qui a aidé l'AFAC à fournir plus de possibilités de formation et d'acquisition de compétences à des femmes autochtones avec le budget limité de la plupart des APTM.

La communication s'est avérée être la clé de la réussite pour le programme de la SFCEA de l'AFAC; des échanges en personne et par téléconférence avec les coordonnatrices nationales ont contribué à l'amélioration du cycle de la clientèle, de la réception d'une demande à la prise en charge de la cliente et au suivi final pour l'entrée des résultats.

L'AFAC a également dépensé la totalité de son budget avec des partenariats et des interventions avec des clientes très robustes relativement à des métiers en demande. New Gold est un exemple d'excellent partenariat qui a permis l'embauche de sept femmes autochtones à un salaire de base se situant entre 45 et 55 000 dollars par année, dans une région où le chômage était extrêmement élevé.

### Réseau d'entrepreneuriat des femmes d'affaires autochtones

Le Réseau d'entrepreneuriat des femmes d'affaires autochtones (REFAA) a réussi à accomplir son mandat d'inspirer, éduquer et habiliter les femmes.

#### Inspirer

- Vidéos inspirantes sur les conseils d'entrepreneures autochtones à propos des compétences de base en affaires
- Des femmes d'affaires autochtones intervenantes auprès de divers groupes
- Mise en valeur d'entreprises du réseau (bénéficiaires de subventions) dans les médias sociaux

#### Éduquer

- REFAA cercles de mentorées/mentors du REFAA
- Camp d'entraînement du REFAA pour 11 femmes de cinq régions du Canada
- 3<sup>e</sup> conférence annuelle du REFAA, avec 65 participantes apprenant d'experts sur les sujets suivants : comment financer une entreprise, travailler avec un mentor, l'importance de



maintenir l'équilibre travail-vie personnelle et les outils pour y arriver, comment commercialiser et faire connaître une entreprise, leçons apprises de femmes d'affaires autochtones établies

- Production de 15 vidéos sur les compétences de base en affaires et entrepreneuriat, lancées en tant que ressource sur le site Web de l'AFAC
- Ligne ouverte 1-800 pour répondre à des questions sur l'entrepreneuriat et ressource en ligne de questions fréquentes

#### Habiliter

- Donner aux femmes d'affaires autochtones un lieu où exprimer leurs rêves d'entrepreneuriat
- Donner aux femmes autochtones les outils nécessaires pour atteindre leurs objectifs
- Donner aux femmes autochtones de l'encouragement par l'intermédiaire des médias sociaux



La réussite du REFAA est attribuable aussi à la bouffée d'air additionnelle du projet de Centre for Social Innovation and Acceleration [Centre d'innovation et d'accélération sociales]; celui-ci a permis à l'AFAC d'établir que les entreprises sociales et l'innovation sont le fondement qui favorisera la réussite du REFAA et des femmes d'affaires autochtones. Les produits livrables du projet permettront à l'AFAC de progresser en 2016-2017 avec un réseau de femmes d'affaires qui dirigent des entreprises sociales, pour trouver des moyens d'appuyer les entrepreneures autochtones et de favoriser une croissance durable.







## Projet Voies de l'équité – PEEC (Partenaires pour l'engagement et l'échange des connaissances)

Préparé par : Amy J. Nahwegahbow, gestionnaire de projet

En tant que partenaire pour l'engagement et l'échange des connaissances (PEEC), l'AFAC reçoit actuellement des fonds dans le cadre de l'initiative Voies de l'équité en santé pour les Autochtones des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour faire de la recherche dans quatre domaines prioritaires : prévention du suicide, tuberculose, diabète/obésité et santé buccodentaire. Ce Partenariat se poursuivra jusqu'en 2019.

La vision du PEEC de l'AFAC est l'amélioration de la santé et du bien-être des femmes, des familles et des communautés autochtones par la recherche en santé, l'échange des connaissances et l'action. Le projet PEEC de l'AFAC collabore avec des équipes de recherche, des membres de communautés autochtones et des chercheurs universitaires pour intégrer à la recherche des modes de connaissance autochtones. Nous favorisons aussi l'application d'une perspective et d'une analyse de genre à leurs projets de recherche afin d'assurer des résultats équitables dans l'amélioration des conditions de santé des deux sexes. Les objectifs sont les suivants :

- 1) Promouvoir l'égalité entre les sexes et habiliter les femmes autochtones pour qu'elles puissent participer à la recherche en santé.
- 2) Établir des liens et favoriser l'interaction entre les équipes de recherche sur la mise en œuvre et les chaires de recherche et de formation avec les communautés autochtones, les décideurs et les partenaires;
- 3) faciliter l'expansion des interventions dans les communautés et transformer les conclusions en politiques et en amélioration de l'état de santé.

### Comité consultatif PEEC de l'AFAC

Le conseil consultatif donne des conseils et des avis pour l'élaboration et la mise en œuvre d'activités du PEEC de l'AFAC relatives au travail. Le comité comprend des professionnels autochtones de la santé, des représentants de communautés, des femmes, des jeunes et des aînées. Des représentants de nos organisations partenaires en font également partie : l'Assemblée des peuples autochtones du Canada (APAC), l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada (AIAC) et la National Aboriginal Diabetes Association (NADA) [Association nationale autochtone du diabète]. Tout au long de l'année, le comité consultatif PEEC de





l'AFAC a apporté des contributions précieuses sur des activités comme une analyse du contexte des partenariats prioritaires, la production de fiches d'information sur la santé, une stratégie de marque, l'évaluation des besoins en ce qui concerne les priorités de recherche en santé des femmes autochtones, la rédaction d'un exposé sur les iniquités fondées sur le genre et la race et la santé des femmes autochtones, ainsi que les plans de communication et d'application des connaissances.

#### Admissibilité des établissements à administrer des subventions et des bourses des Instituts de recherche en santé du Canada

En mars 2016, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont reconnu à l'AFAC l'admissibilité des établissements à administrer des subventions et bourses des IRSC. L'AFAC peut maintenant s'adresser directement aux IRSC pour obtenir des fonds de recherche en santé et détenir des fonds de subventions et bourses. C'est une étape importante pour faciliter la recherche en santé axée sur les communautés. Cette nouvelle désignation de l'AFAC permet aux communautés autochtones de collaborer avec l'AFAC pour réaliser des projets de recherche en santé des femmes autochtones qui les intéressent et qui sont prioritaires pour les communautés.

#### Partenariats

Le projet PEEC de l'AFAC travaille avec Colgate-Palmolive Inc. pour établir une relation et un partenariat. Nous avons aidé à faciliter les liens entre Colgate-Palmolive, les autorités en matière de santé et d'autres organisations communautaires pour distribuer des brosses à dents et d'autres ressources de santé buccodentaire afin de promouvoir la santé buccodentaire et y sensibiliser les familles autochtones, les mères et les enfants partout au Canada. Nous allons chercher d'autres partenariats pour appuyer les objectifs de Voies de l'équité et du projet PEEC de l'AFAC.



#### Ressources

Le projet PEEC de l'AFAC a produit récemment un énoncé sur le thème des inéquités en santé fondées sur le genre et la race pour les femmes autochtones. Ce document examine les facteurs historiques, culturels et sociaux qui contribuent aux iniquités en santé pour les femmes autochtones au Canada. Nous avons également produit quatre fiches d'information avec

une équipe de recherche et des experts autochtones en santé mentale, diabète/obésité et santé buccodentaire pour sensibiliser les gens aux différences entre les sexes en matière de santé. Les fiches d'information sont accessibles en ligne dans les deux langues officielles.



#### Propositions de financement

En tant qu'institution admissible à des fonds de recherche des Instituts de recherche en santé du Canada, le projet PEEC de l'AFAC en partenariat avec des chercheurs en santé autochtones et des membres de communautés a soumis une proposition de financement pour élaborer un modèle de soins culturellement sécuritaire et approprié afin de réduire le stress des donneurs de soins et développer les capacités des prestataires de soins relatifs à la démence dans les communautés autochtones.



De plus, nous avons présenté une lettre d'intention à l'Agence de la santé publique du Canada pour son Fonds d'initiatives communautaires en matière de VIH/sida et d'hépatite C. Le projet que nous proposons, en partenariat avec Service correctionnel Canada et des experts autochtones en matière de santé, porterait sur les taux élevés de VIH et d'infection par le virus de l'hépatite C (VHC) et autres infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) chez les femmes autochtones incarcérées dans des établissements fédéraux pour femmes partout au Canada. Le projet définirait les obstacles à l'accès aux ressources existantes, aux soutiens communautaires, aux services et aux soins de santé, dans le but de réduire ces obstacles et produirait des ressources et des soutiens culturellement appropriés, adaptés aux genres, qui s'ajouteraient aux services existants au besoin. Nous avons également soumis une proposition en réponse à un appel des IRSC pour l'organisation d'un cercle d'apprentissage avec des femmes autochtones dans des établissements fédéraux afin d'établir des partenariats.

#### Prochaines priorités en 2016-2017

Le projet PEEC de l'AFAC s'apprête à organiser une série de webinaires sur la conduite éthique de la recherche en santé dans les communautés autochtones. Ces webinaires feront la promotion d'un engagement respectueux et véritable entre les chercheurs et les communautés, tout en faisant la promotion de protocoles communautaires de recherche, de modes de connaissance autochtones et de l'autodétermination des communautés relativement à la recherche.

Nous allons également créer une base de données de chercheurs en santé, autochtones et non autochtones, qui font de la recherche avec des populations autochtones au Canada. Cette base de données facilitera les liens entre les chercheurs et les communautés à l'appui des priorités en matière de recherche axée sur les communautés. Pour maintenir l'admissibilité à la capacité d'administrer des fonds de subventions et de bourses, le projet PEEC de l'AFAC invitera la rétroaction à propos d'un processus de politiques sur l'éthique de la recherche et l'application de la recherche de l'AFAC et l'approbation de ce processus. Nous proposons de tenir cet événement à Whitehorse (Yukon), mais le lieu n'est pas encore approuvé.

